

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

-----

- 1) Toute livraison est soumise à l'acceptation expresse des présentes conditions de vente et à une confirmation écrite de la commande,
- 2) Sauf convention expresse, le retard dans les délais de livraison ne peut donner lieu à une indemnité ou annulation de la commande, et notamment dans les suivants :
  - a) les conditions de paiement n'ont pas été observées ;
  - b) force majeure ou événement propre à retarder ou suspendre la livraison des marchandises.
- 3) Nos fournitures, même convenues franco, voyagent aux risques et périls du destinataire, à qui il appartient, en cas d'avaries ou de pertes, de faire toutes réserves et d'exercer tout recours auprès des transporteurs seuls responsables.
- 4) Le client aura toute faculté de réceptionner les fournitures au moment de livraison. Il lui appartient à ce moment d'en prendre, après contrôle, l'entière responsabilité.
- 5) Les réclamations concernant la qualité de la marchandise, à l'exclusion de tout litige de transport, devront être formulées par écrit dans les 8 jours à partir de la livraison.
- 6) Aucun retour de marchandise ne pourra être effectué sans notre consentement écrit, ce consentement n'impliquant aucune reconnaissance.
- 7) Nos factures sont payables à Courchelettes au comptant ou par traites, après accord préalable.
- 8) Toute somme non payée à l'échéance porte intérêt au taux d'escompte appliqué par la Banque de France au moment de l'émission de la facture pour les promesses et les traites non domiciliées en banque, majoré de 2%.
- 9) En cas de non-paiement d'une facture à son échéance, nous nous réservons le droit d'augmenter son montant de 10% avec minimum de 75 e sans préjudice des intérêts de retard.
- 10) En cas de prorogation de traites, les frais et intérêts résultant de cette prorogation seront à la charge de l'acheteur.
- 11) Lorsque le crédit de l'acheteur se détériore, nous nous réservons le droit, même après expédition partielle d'une commande, d'exiger de l'acheteur les garanties que nous jugeons convenables en vue de la bonne exécution des engagements pris. Le refus d'y satisfaire nous donne le droit d'annuler tout ou partie du marché.
- 12) En cas de contestation les Tribunaux de Douai sont seuls compétents ; **pour l'exportation** : en cas de contestation, les Tribunaux de Douai ou les tribunaux du domicile de l'acheteur, au choix du vendeur, sont seuls compétents.
- 13) En cas de non-paiement, le vendeur pourra résilier la vente de plein droit et sans sommation par l'envoi d'une simple lettre recommandée.
- 14) La marchandise demeure la propriété du vendeur jusqu'à paiement intégral du prix. Les acheteurs prennent à leur charge tous les risques de perte, de détérioration, même pour cas fortuit, fait d'autrui ou force majeure.
- 15) Le risque de change est à charge de l'acheteur.
- 16) Le non-paiement d'une seule facture à son échéance rend exigible de plein droit le solde dû sur toutes les autres factures.
- 17) L'utilisation de nos appareils et de nos produits chimiques n'engage que la responsabilité de l'utilisateur. Aucune réclamation de sera admise quant aux incidents éventuels survenant à la suite de non-observation des conditions d'emploi.
- 18) Expéditions : Les marchandises voyagent aux risques et périls des acheteurs même si le franco a été consenti. Lorsque nous sommes amenés à faire des expéditions partielles nos factures sont payables au fur et à mesure de leur remise sans attendre que la commande soit livrée entièrement.
- 19) Paiement : Nos marchandises sont facturées le jour de l'expédition ; les délais de règlement sont calculés à compter de la fin du mois. Aucune pénalité pour retard ni aucune retenue de garantie ne sont acceptées. Les factures payées par chèque doivent être réglées « Net » et sans escompte à la fin du mois de livraison. Toute facture non réglée dans les conditions de paiement convenues sera majorée de plein droit des intérêts de retard correspondants et le paiement de toutes les autres factures deviendra immédiatement exigible même si elles ont fait l'objet de traites acceptées.